

Certification – Académie en Intelligence Collective

1. Objectif de la certification

La certification évalue la capacité des participant·es à concevoir et animer une séquence en intelligence collective en co-facilitation. Elle valide la participation complète au parcours et l'intégration des apprentissages.

2. Conditions de participation

- Avoir suivi l'ensemble du parcours.
- En cas d'absence justifiée, se mettre à jour par lecture des notes, échanges avec les pairs et appropriation des outils.
- Constituer un groupe de 3 ou 4 co-facilitateurs pour concevoir et animer la séquence.

3. La séquence d'animation

Durée : 60 minutes. Aucun dépassement autorisé.

Contexte : le groupe choisit l'objectif et le cadre (réel ou fictif). La séquence peut s'inscrire dans un séminaire plus large ; il suffit de poser le contexte et le cadre de manière claire en introduction.

Public animé : environ 15 personnes (participants de l'académie + formateurs présents).

Lieu : salle de formation des Masures ou extérieur des Masures (si le temps le permet, à signaler à l'avance).

Matériel : à prévoir par les co-facilitateurs organisant la séquence.

Le choix des outils est libre, à condition d'être cohérent avec l'objectif poursuivi. Il n'est pas obligatoire d'utiliser uniquement des outils découverts lors de l'académie.

4. Évaluation et feedback

À l'issue de chaque séquence :

1er temps : feedback appréciatif des formateurs présents.

2e temps : feedback appréciatif et critique du jury : Antoine & Mailys

Le jury sera attentif à :

- Posture du facilitateur
- Dynamique et équilibre de la co-facilitation
- Pertinence des outils mobilisés
- Respect du temps d'animation

5. Préparation

Supervision II : présentation d'une première intention au formateur et feedback.

Vendredi : certification des groupes 1 et 2

Samedi : certification des groupes 3, 4 et 5

Conseil : planifier la préparation seulement à partir de la moitié du parcours pour avoir suffisamment d'éléments et d'outils à disposition.